



Marseille, le 4 juin 2018,

Communiqué de presse

Opération de contrôles coordonnés dans les transports en commun dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien

En complément des 10 chantiers de modernisation conduits au plan national et des deux quartiers de reconquête républicaine retenus à Marseille (ensemble 3^e-14^e-15^e arrondissements et quartier Centre Saint-Charles) **dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien**, le préfet de police a défini **11 mesures socle applicables à l'ensemble du département** en concertation avec les élus et partenaires de la sécurité :

1. Un relais de sécurité permanent pour chaque élu.
2. Des conseils de sécurité dans chaque bassin de vie.
3. Des cellules de citoyenneté à l'échelle des communes.
- 4. Un pilotage renforcé de la sécurité dans les transports en commun.**
5. Une sécurisation accrue des chantiers du BTP.
6. Une meilleure prise en compte des délinquants souffrant de troubles psychologiques.
7. Une interconnexion des réseaux de vidéo-protection.
8. La mobilisation de réservistes sur des missions opérationnelles.
9. Une action renforcée auprès des plus jeunes.
10. Une diversification des modes de contact avec la population (Garde Républicaine).
11. Une revue de la PSQ deux fois par an.

Le 31 mai, le préfet de police des Bouches-du-Rhône a mis en place une opération de contrôles coordonnés dans les transports en commun dans le cadre du pilotage renforcé.

A cette occasion, **213 personnes étaient mobilisées** :

- **des policiers de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, de la Direction Zonale de la Police aux Frontières, des Compagnies Républicaines de Sécurité et des gendarmes du Groupement de Gendarmerie Départementale** se sont déployés et ont procédé à des contrôles des passagers et des bagages sur l'axe routier Aix-Marseille (gare Saint-Charles, Saint-Antoine, Gardanne, Simiane, Septèmes-les-Vallons, l'autoroute A51 et le péage de « Pont de l'Etoile » sur l'A52).
- des agents de plusieurs partenaires de la sécurité sont intervenus dans leurs champs de compétences : **police municipale** pour le stationnement gênant, **RTM et RDT 13**, sous l'autorité de la **Métropole Aix-Marseille-Provence**, pour la lutte contre la fraude, contrôleurs mandatés par les entreprises de transport et **police ferroviaire** de la SNCF (SUGE).

D'autres interventions de même envergure seront organisées dans les prochaines semaines. Le préfet de police tient à remercier et féliciter l'ensemble des personnels qui se sont mobilisés sur ces opérations.

Bilan de l'opération : 7943 personnes contrôlées, 108 véhicules contrôlés et 60 trains sécurisés et/ou contrôlés ; 293 contraventions pour fraude aux transports ; 13 personnes interpellées (4 pour fiche de recherches, 2 pour détention de produits stupéfiants, 2 pour port d'arme prohibé, 1 pour détention de faux documents et 4 étrangers en situation irrégulière), 52 PVE sur les contrôles de véhicules aux abords des gares. 4 mises en fourrière et une immobilisation.

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône – Bureau du cabinet/Communication

Mathieu DUROSELLE – 04.96.10.62.15 / 06.74.60.02.05 – mathieu.duroselle@interieur.gouv.fr

Marie-Flore VALLON – 04.96.10.62.48 / 06.72.85.84.71 – marie-flore.vallon@interieur.gouv.fr

pp13-communication@interieur.gouv.fr